

**Pour donner suite aux consignes délivrées par la Conférence Episcopale de France (CEF), nous vous informons que :**

- **L'église de l'abbaye est ouverte pour la prière personnelle et pour les eucharisties de semaine et du dimanche.**
- **L'agencement de l'église avec les distances sanitaires permet d'accueillir 20 personnes au maximum. Une fois ce nombre atteint, nous vous demandons de vous retirer.**
- **Le port du masque est obligatoire et nous sommes en droit de refuser l'entrée à toute personne qui refuse de le porter ou de demander à une personne de quitter l'assemblée si elle le retire.**
- **Le respect des distances sanitaires oblige à accueillir deux personnes par banc, elles se placent à chaque extrémité sauf s'il s'agit d'une même famille.**
- **Le lavage des mains au gel hydroalcoolique est obligatoire.**
- **Les feuilles de chant ne sont plus mises à disposition.**
- **Pour l'entrée dans l'église comme pour la sortie, il est demandé de respecter une distance de 1 m 50 entre chaque personne, de même pour la procession de communion.**
- **Pour la communion, pour recevoir l'hostie dans la main, il faut étendre sa main le plus à plat possible.**

**Merci de votre compréhension et de votre collaboration.**

***Les sœurs du Rivet.***